**Maison des Sports**1240 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

http://www.cd45tt.net

**Président – Jean-Luc Pacaud**

3 Allée Erik Satie

45800 ST JEAN DE BRAYE

Tél. : 06 86 64 38 81
jeanluc.pacaud@neuf.fr

**Secrétariat – Fabien VALO**

Tél : 02 38 49 88 38 cd45.tt@wanadoo.fr

 **Frédéric ROBIN**

frederic.robin3@bbox.fr

Cher(es) ami(e)s pongistes.

Nous revenons vers vous pour vous indiquer **les dernières mesures entérinées par les membres du Comité du Loiret,** dans le cadre des décisions de soutien financier liées à saison exceptionnelle que nous avons subie.

Celles-ci s'ajouteront au remboursement déjà effectué sur les comptes clubs 2020-2021, à hauteur **de 12 965 €.**

Ces nouvelles dispositions se sont appuyées sur deux axes :

D’une part **des groupes de travail** pour lesquels la participation des élus du Comité du Loiret fut intense, et d’autre part **des visioconférences** avec la quasi-totalité des clubs civils, fin mai et début juin 2021, animées par Fabien, notre chargé de missions.

Ces choix d'organisations **participatifs** peuvent expliquer le délai de prise de décisions qui pour certains d'entre vous a pu paraître trop long, mais nous ne sommes pas restés inactifs !

Ce plan de relance départemental a été à l’origine de nombreux échanges et de discussions passionnées, il est le fruit du travail de 3 groupes : Groupe 1 - Etat des lieux des clubs / Groupe 2 - Aides financières aux clubs / Groupe 3 - Les actions spécifiques de fin de saison.

Il se décline ainsi :

- la mise en place de tournois et/ou rencontres **« Séniors et Vétérans » le vendredi soir** et **« Jeunes (-de 18 ans) » le samedi après-midi,** à l'initiative des clubs qui seront récompensés par une grosse de balles et la prise en charge d'un "verre de l'amitié" en fin de manifestation.

-  l'organisation d'un concours « photos » (le thème est le Tennis de Table) qui sera également récompensé d'une grosse de balles pour le club du lauréat photographe.

Ces actions sont réservées aux licenciés et non licenciés et représentent un budget de 2 700 €.

     Nous avons aussi décidé d'apporter des aides financières :

- une dotation **"Aide Covid"** calculée sur la base de 50 € par le nombre d’équipes engagées sur les 2 phases de la saison 2020-2021 au niveau départemental (séniors, vétérans) et 25 € pour les équipes du championnat par équipes "Sport en Entreprise" pour lesquelles il n'y a qu'une seule phase, soit un budget d'environ 10 000 €. Cette aide forfaitaire sera imputée sur les comptes clubs 2021-2022 et permettra à chaque structure de l'utiliser comme bon lui semble et sans production de justificatifs.

- un **"Fonds de soutien"** de 5 000 € sur la saison (aux clubs non-employeurs en difficulté) **\***,

-  des **« Aides aux actions de relance de l'activité pongiste »** à hauteur de 10 000 € **\*\***. L'obtention de l'aide est conditionnée à la production d'un dossier détaillant les actions entreprises (communication / développement, etc...)**\***.

***\**** *Si l’enveloppe provisionnée sur ces postes n'est pas utilisée au cours de la saison, ces fonds pourront être redispatchés sur d’autres actions.*

***\*\**** *des précisions seront apportées prochainement sur la répartition du versement de cette aide.*

Enfin, Fabien Valo organisera un regroupement par zone (3 jours) avec 15 participants maximum.

Ainsi, la somme globale réservée à ces dernières mesures du plan de relance départemental ne représente pas moins de 30 000 €, soit un tiers du budget habituel du Comité du Loiret.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour vous apporter des compléments d'informations sur ce sujet.

Avec une pointe d'anticipation, nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales et nous vous donnons déjà rendez-vous le vendredi 10 septembre 2021, date de l'Assemblée Générale du Comité qui se tiendra dans les locaux du club de St Marceau Orléans TT.

Amicalement.

Jean-Luc PACAUD.